Cap à l'amont

N° 10 – Jeudi 11 Février 2010

Email : ms.esmeralda@proximus.be

Sans réponse du Ministre
Le Syndicat LA GLISSOIRE appelle à organiser des blocages

Monsieur le ministre

Depuis plus d'un an, nous alertons la Chambre Nationale de la Batellerie sur les problèmes rencontrés par les bateliers français suite à la crise financière mondiale. Celle ci fait remonter ces problèmes de façons administratives, or plus d'un an après : AUCUN RESULTAT ! AUCUNE MESURE N'A ETE PRISE POUR SOUTENIR LES BATELIERS FRANÇAIS !
Les bateliers français en on marre que l'on parle de développement durable, de grenelle de l'environnement alors que rien n'est fait pour soutenir ou développer les petites entreprises de transport fluvial
Les différences de charges sociales et fiscales font que Les entreprises françaises ne peuvent pas lutter commercialement avec leurs homologues européens
Nous demandons :

1- UNE TARIFICATION POUR EMPECHER LE TRAVAIL A PERTE : TOUT TRANSPORT DOIT PERMETTRE DE PAYER LES CHARGES VARIABLES DE CELUI-CI ET LES CHARGES FIXES INHERENTES A LA DUREE DE CE TRANSPORT
2- UN CARBURANT DETAXE COMME LES PECHEURS
3- UNE HARMONISATION DES CHARGES SOCIALES ET FISCALES AU NIVEAU EUROPEEN
4- LA MEME LOI SUR LE CABOTAGE QUE POUR LE TRANSPORT ROUTIER (limitation du nombre de transports effectués en France par des exploitants étrangers)
5- UN PLAN DE SOUTIEN AUX PETITES ENTREPRISES DE TRANSPORT FLUVIAL FRANCAISES AFIN DE POUVOIR DEVELOPPER LEURS ENTREPRISES

sans nouvelles de votre part
Nous appelons tous nos adhérents à faire barrage
SUR LES RIVIERES ET CANAUX
DU NORD , DE LA SEINE ET DE LA MOSELLE A PARTIR DU
Mercredi 17 Février 2010
La Batellerie Française ne mourra pas sans faire de bruit

Le 19 Février 2010, Le président Daniel Claeys

Syndicat la glissoire , 13. rue basse , 77130 marolles sur seine tèl 06.81.69.17.31

Les 5 points demandés reprennent ce qui avait été formulé à la réunion de Bruxelles en Novembre :

- Quand on sait que 83% des transports fluviaux intérieurs dans la région Nord ont été réalisés par des bateaux étrangers entre Janvier et Août 2009,
- Quand on découvre les difficultés faites aux bateliers français en Hollande pour les problèmes de langue,.
- Quand on sait que des bateaux ont été affrétés à 3,50 € pour monter à Blenod depuis Rotterdam,
- Quand on connaît la différence de prix du fuel en France par rapport aux autres pays,
- Quand on connaît le poids supplémentaire des charges pour un exploitant Français,
- Quand on voit l'état de nos voies navigables et le manque d'ambition de nos dirigeants pour le fluvial alors que chaque jour ils augmentent les exigences en matière de normes techniques pour nous,

Il est essentiel de dire clairement sur la place publique que l'on va tout droit vers la disparition du transport fluvial en France
Disons le 17 Février

Tèl :pour le Nord Mr Carpentier 06.83.87.78.52 pour la region parisienne mr claeys 06.81.69.17.31

Quand on se bat on obtient des résultats : grâce au CED-REB qui a courageusement attiré l'attention en Janvier, on a pu susciter des réactions d'élus : c'est un premier pas. Grâce à l'ISATIS qui a réagi à son interpellation sur le problème de langue aux pays bas, les autorités néerlandaises ont accepté aux dernières nouvelles de revenir vers la tolérance et un groupe de travail entre pays concernés est prévu